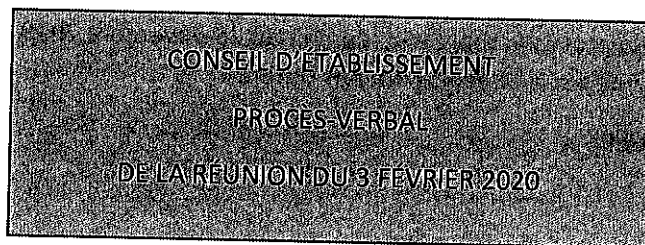


## ÉCOLE DE LA SOURCE



Sont présent(e)s : Mmes Sylvie Desnoyers  
Isabelle Dorval  
Marie-Claude Gravel  
Isabelle Leblanc (arrivée 18 h 50)  
Cathie Morrier  
Chantal Moffet

Mrs Jean-Francois Durand  
Philippe Gimaiël  
Frédéric Parrot

Est absente : Mme Nathaly Angers

### 1. Mot de bienvenue

18 h 35. Monsieur Parrot souhaite la bienvenue aux membres.

### Résolution : CÉ-007-19-20-011

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M. Parrot. Ajout du point 8.1 par Mme Moffet : Temps d'enseignement des spécialistes (un point de décision).

Madame Gravel appuyée de M. Gimaiël, propose la modification ainsi que l'adoption de l'ordre du jour.

### Résolution : CÉ-007-19-20-012

### 3. Suivis et approbation du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2019

**Point 22.2 du suivi :** Des gens de la commission scolaire sont venus pour vérifier s'il y avait la présence de plomb dans l'eau à l'école. Si jamais c'était le cas, la commission scolaire apportera les correctifs nécessaires.

Point 15 du suivi : Les cours sur la sexualité seront plus donnés à la 3<sup>e</sup> étape. Le 14 février, notre infirmière Valérie qui est de retour fera une présentation aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sur les changements psychologiques et physiques à la puberté. Les parents recevront sous peu une lettre à ce sujet.

Point 7.1 : Le tableau des sorties vous sera présenté un peu plus tard, de toute façon nous devons démontrer que les sommes reçues ont été dépensées.

On remercie Madame Gravel pour la rédaction du procès-verbal en l'absence de Madame Desnoyers lors de la dernière rencontre.

L'approbation du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2019 est proposée par M. Gimaiël, appuyée par M. Jean-François Durand.

#### **4. Question du public**

Aucun public.

#### **5. Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet remet deux documents aux membres. La reddition de comptes au 23 janvier 2020, ainsi qu'un tableau explicatif.

Pour l'année 2019-2020, il reste la somme de 148 840\$. Nous sommes à peu près au même montant que l'année dernière.

Suite à une entente avec la commission scolaire et le Ministère, elle mentionne que d'ici 5 ans tous les planchers seront à refaire et probablement nous en profiterons pour faire repeindre le gymnase.

Le budget a été ajusté selon la clientèle au 30 septembre.

Toutes les activités complémentaires et de santé globale passent dans le budget du Source-O-Thon.

L'ajout de 2 jours par cycle en orthopédagogie depuis le début du mois de janvier. Cela donne un gros coup de main aux élèves de 1<sup>re</sup> année.

Elle a régularisé les heures des TES. L'une fait 25 heures et l'autre 27 heures.

Si nous recevons encore de l'argent pour l'informatique, des chromebooks seront achetés, car pour le moment il en manque lorsque Monsieur Sébastien les utilise.

Nous avons encore des parents qui n'ont pas payé les frais scolaires. Madame Sylvie a fait une demande à Opération Bonne Mine pour avoir une partie des frais. Nous serons dans l'obligation de transmettre le dossier des parents dont les frais n'ont pas encore été payés, à la commission scolaire pour recouvrement.

Nous avons reçu de l'argent du Club Optimiste qui a servi à acheter du matériel en éducation physique.

#### **6. Correspondance reçue**

Nous avons reçu une lettre de la commission scolaire concernant les critères de sélection pour une direction d'école. Nous en discuterons au point 7.5.

## **7. Travaux du conseil**

### **7.1 Santé globale**

Les activités en santé globale ont débuté le 15 janvier et se termineront le 20 avril. Les élèves font une période d'activité physique supplémentaire par cycle. Ces activités sont données par Madame Nathalie, éducatrice au service de garde. On a demandé aux enseignants d'être présents lors de ces activités afin de pouvoir donner du temps aux élèves qui ont du retard ou pour faire un examen. Si l'élève n'écoute pas les consignes de madame Nathalie, il sera retourné en classe avec son enseignante.

Pour les élèves de maternelle, nous avons Iniski qui a commencé cet après-midi. Il y en aura toute la semaine. Ensuite, il y a une sortie de prévue pour aller à Expérience maneige à la base de plein air de Sainte-Foy pour les élèves de maternelle et de 1<sup>re</sup> année.

Une sortie en ski de fond au Domaine des Maizerets est prévue pour les élèves de 4<sup>e</sup> année.

Nous aurons la fête des neiges le jeudi 6 février, en avant-midi, si la température le permet. Plusieurs stations seront disponibles pour que les élèves puissent s'amuser et profiter de l'extérieur. Nous avons demandé l'aide de parents bénévoles.

Pour les autres activités, nous transmettrons l'information aux parents, le temps venu.

### **7.2 Service de garde**

Madame Cathie prend la parole et nous informe que la semaine dernière les élèves ont vécu des activités sous le thème du Carnaval. Nous avons également reçu la visite du bonhomme Carnaval. Elle ajoute qu'il reste encore des effigies à vendre au coup de 10\$.

À compter de cette semaine, et ce, pour tout le mois de février, il y aura les jeudis spéciaux : tels que : Ateliers de couture, de cuisine, jeux de soccer et grands jeux à l'extérieur.

### ***Résolution : CÉ-007-19-20-013***

#### **7.3 Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers**

Puisque les gens ont déjà reçu le document par courriel avant la rencontre et que Mme Moffet avait demandé de le lire, elle fait un résumé.

Madame Moffet demande aux membres s'ils ont des commentaires concernant cette politique.

Considérant la présentation et la consultation faites par Madame Moffet. Les avis et commentaires formulés par les membres, il est proposé par M. Parrot et résolu à l'unanimité de donner un avis favorable à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissement par la commission scolaire de la Capitale avec les commentaires suivants : aucun commentaire.

**Résolution : CÉ-007-19-20-014**

**7.4 Principe d'encadrement des frais exigés aux parents**

Madame Moffet remet aux membres un aide-mémoire comportant les informations de ce qui peut être facturé aux parents.

Nous discutons des frais maximums par cycle que l'école de la Source aura le droit de charger aux parents pour l'année scolaire 2020-2021. Il est mentionné que ce principe d'encadrement devrait être révisé annuellement afin d'évaluer les besoins.

Voici les montants fixés par les membres du conseil d'établissement pour l'an prochain:

Maternelle : 45\$

1<sup>er</sup> cycle : 80\$

2<sup>e</sup> cycle : 80\$

3<sup>e</sup> cycle : 90\$

Classes de langage : 75\$

Il est proposé par Monsieur Parrot et appuyé par Monsieur Gimaïel d'approuver les montants maximums fixés pour les frais chargés aux parents pour la prochaine année scolaire.

**7.5 Critères de sélection d'une direction d'école**

Monsieur Parrot informe les membres qu'il n'a pas eu le temps de rédiger cette lettre et aimerait recueillir les commentaires des membres avant de l'écrire. Après discussion, il est convenu qu'il nous fera parvenir la lettre, par courriel, pour la faire approuver.

**7.6 Inscriptions 2020-2021**

La période d'inscription est du 5 au 14 février 2019. Les parents devraient recevoir le 5 février la lettre pour procéder à l'inscription de leur enfant sur le site MozaïkPortail. La journée pour l'inscription, des élèves du préscolaire, est prévue le jeudi 6 février de 8 h à 17 h 30.

**7.7 Projet éducatif**

Au début du mois de janvier, nous avons ajouté du temps en orthopédagogie à raison de 2 jours par cycle.

Nous avons ciblé les résultats des élèves qui sont en jaune et en rouge.

Monsieur Sébastien et Miss Sarah travaillent en collaboration sur la préparation d'un passeport numérique. Dans ce passeport nous pourrions y retrouver toutes les choses essentielles que devront apprendre les élèves pendant leur parcours académique, c'est-à-dire, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année en lien avec l'informatique. Il sera conservé par les enseignants à la fin de l'année scolaire. Ce projet est inspiré d'une autre école.

Après le spectacle de musique qui aura lieu le 6 mai en après-midi, il y aura des portes ouvertes aux parents pour la visite des classes.

### **7.8 Vie à l'école**

Nous avons reçu une subvention de 2000 \$ d'Amuse-école pour l'achat de matériel de musique.

Le vendredi 31 janvier, en après-midi, nous avons reçu la visite de Écho Héros. Présentation de certains animaux et comment faire pour protéger leur environnement. Ce fut très apprécié par les élèves ainsi que par le personnel de l'école.

La remise de bulletins sera faite avant la semaine de relâche via MozaïkPortail. Les enseignants seront disponibles pour des rencontres, si les parents, ou l'enseignant jugent qu'il est nécessaire.

## **8. Ajout de point**

### **Résolution : CÉ-007-19-20-015**

#### **8.1 Temps d'enseignement des spécialistes**

Madame Moffet se questionne concernant l'enseignement des arts plastiques par une spécialiste pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. Elle mentionne que c'est une personne qui vient seulement un après-midi par cycle. Après discussion, il est convenu qu'il n'y aura plus d'arts plastiques pour ces élèves, cela sera aux enseignantes de le faire. Par contre, une période de musique remplacera cette période.

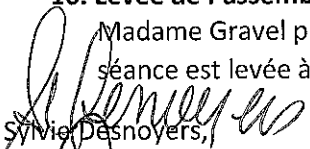

Monsieur Durand propose de remplacer la période d'arts plastiques pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année par une période de musique pour la prochaine année scolaire. Il est appuyé par Madame Dorval.


## **9. Rapport de la représentante au comité de parents**

Madame Leblanc était absente aux deux dernières rencontres, donc rien à discuter.

## **10. Levée de l'assemblée.**

Madame Gravel propose la levée de l'assemblée, elle est appuyée par Mme Dorval. La séance est levée à 20 h 30.

  
Sylvie Desnoyers,  
Secrétaire du CÉ  
  
Chantal Moffet,  
Directrice

  
Frédéric Parrot,  
Président

10/10/10